

Mini EC n°7 / 1^{er} avril 2016

Rendez le sujet avec votre copie

EC1 (3 pts) : Traitez une question au choix

- Présentez deux moyens par lesquels les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale.
- Distinguez une logique d'assurance d'une logique d'assistance en matière de protection sociale.

EC2 (4 pts) :

Après avoir présenté le document, vous comparerez les effets redistributifs des transferts sociaux en nature selon le revenu des ménages.

Effet redistributif des transferts sociaux en nature⁽¹⁾

En € annuel	Q1 ⁽²⁾	Q5 ⁽²⁾	Ensemble de la population
Revenu avant redistribution (A)	7 080	48 540	23 280
Revenu après redistribution : revenu disponible (B)	10 380	39 280	21 130
Transferts sociaux en nature, dont :			
<i>santé</i>	2 770	2 860	2 890
<i>éducation</i>	3 890	1 990	2 650
<i>logement social</i>	260	50	170
Revenu ajusté (après transferts sociaux en nature) (C)	17 300	44 180	26 840
Taux de redistribution (en %) $((B-A) / A) \times 100$	46,6	- 19,1	-9,2
Taux de redistribution (en %) $((C-A) / A) \times 100$	144,3	-9,0	15,3

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu net est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : D'après « Portrait social », INSEE, 2008.

(1) Il s'agit de services gratuits ou délivrés à faible coût par les administrations publiques qui touchent prioritairement la santé, l'éducation et le logement social.

(2) L'ensemble des ménages est réparti dans cinq catégories de taille égale (20 % des ménages) ordonnées selon le revenu : Q1 pour les 20 % des plus modestes et Q5 pour les 20 % des plus riches.